

### Questions orales

#### LE TRAVAIL DU MINISTÈRE AU MANITOBA

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur le Président, on est très inquiet dans l'Ouest, surtout au Manitoba, car on se demande comment il se fait que les subventions normalement prévues pour les projets communautaires n'arrivent pas. Ce délai entraîne toutes sortes de bouleversements dans les programmes linguistiques et les programmes de conservation du patrimoine. Le ministre pourrait-il en profiter, pendant qu'il s'occupe de cette note de service qui est vieille déjà, pour se renseigner sur ce qui se passe au Manitoba à ce sujet? Ce n'est pas normal en tout cas et c'est en grande partie la faute de son ministère.

**L'hon. D. M. Collette (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Monsieur le Président, je nie formellement ce qu'a laissé entendre le député dans sa question. Je n'ai jamais lu la note de service en question, mais en ce qui me concerne, elle ne représente que l'opinion d'un seul directeur régional. Il faudra que j'en parle à mes collaborateurs pour savoir si cette question préoccupe à ce point la personne concernée. En tout cas, on ne m'en a jamais parlé et j'ai tout lieu de croire que cette personne a écrit sous l'impulsion du moment.

Pour ce qui est de la situation générale au Manitoba, le député, qui vient lui-même de cette province, sait fort bien que le bureau régional du secrétariat d'État est l'un des bureaux du gouvernement les plus innovateurs qui soient. Il a abattu un travail remarquable depuis deux ans, non seulement en ce qui concerne le multiculturalisme, mais aussi dans d'autres domaines. Je trouve un peu étrange qu'un député du Manitoba critique le travail de nos fonctionnaires dans sa province. Et c'est pourtant ce qu'il fait. Je trouve, pour ma part, qu'on s'occupe très bien du multiculturalisme surtout au Manitoba où les édiles municipaux et les organismes bénévoles ont donné le ton, particulièrement dans la ville de Winnipeg.

\* \* \*

#### L'EMPLOI

##### LE PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS—LES PROJETS D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi. Dans le cadre des programmes d'emploi que finançait son ministère ces dernières années, on trouvait toujours deux ou trois projets visant à répondre aux besoins des personnes âgées ou malades en leur offrant divers services comme tondre le gazon, installer les doubles fenêtres, enlever les grillages des fenêtres ou faire quelques travaux de peinture. Parmi tous les montants approuvés pour les emplois d'été cette année, un seul servira à financer ce genre de services. Les responsables de ce projet répondent déjà aux gens qu'ils devront attendre plusieurs semaines avant de pouvoir bénéficier des services qu'ils obtenaient toujours par le passé. Le ministre voudrait-il bien examiner la situation et peut-être trouver un peu d'argent pour financer certains des projets qui étaient appliqués avec tant de succès jusqu'à cette année?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, l'honorable représentant veut sans doute parler des programmes d'emplois d'été pour étudiants qui relèvent de ma collègue, le ministre d'État à la Jeunesse. Je serai heureux de lui transmettre ses instances afin qu'elle puisse les examiner et lui répondre directement.

#### ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉVISER LE PROGRAMME

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, le ministre voudrait-il dire à sa collègue qu'en vertu de programmes tels que Travail '80 et Services communautaires à domicile, on faisait vraiment l'impossible pour répondre aux besoins des gens? Ces derniers, aux cent coups, appellent tous les députés pour leur faire part de leurs craintes bien fondées de ne pas pouvoir bénéficier cette année des services qu'ils appréciaient tant par le passé. Nous ne voulons pas dire que les programmes financés cette année sont nécessairement mauvais, nous voulons tout simplement dire qu'ils ne répondent pas à un besoin réel dans nos villes.

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je serai très heureux de faire part à ma collègue de l'opinion qu'a exprimée le député et des instances que les intéressés lui ont adressées. Je m'engage à le faire.

\* \* \*

#### L'ADMINISTRATION

##### LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—L'UTILISATION DES AVIONS DU GOUVERNEMENT PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et fait suite à celles que j'ai posées au début de la période des questions. Je veux parler des lignes directrices que le premier ministre a imposées aux membres de son cabinet qui sont candidats à la direction du parti libéral. Je sais qu'il s'est entretenu avec eux et qu'il leur a donné des directives concernant l'utilisation des avions du gouvernement. Le premier ministre s'engagera-t-il à faire enquête sur l'utilisation abusive des avions à réaction de l'État par son ministre de la Justice? A titre d'exemple, le ministre de la Justice a rencontré hier, de 8 h 30 à 9 heures, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Lee, pour discuter de la réforme du Sénat. Il a passé le reste de la journée à rencontrer des délégués de Hillsborough et de Cardigan. Il a eu un entretien avec un certain Joe Ghiz, et il a ensuite repris l'avion pour le Nouveau-Brunswick, afin de rencontrer des délégués de Northumberland-Miramichi.

Si je lui transmets l'horaire des activités de son ministre de la Justice, le premier ministre se renseignera-t-il pour déterminer si ce ministre et d'autres abusent de leurs privilèges en utilisant les avions à réaction de l'État pour des voyages purement politiques?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, je vais certes examiner la question. J'invite le député à donner suite à sa suggestion et à me faire parvenir l'horaire du ministre. Toutefois, après avoir écouté sa version des faits, je ne peux m'empêcher de préciser que j'ai demandé personnellement au ministre de la Justice de rencontrer tous les premiers ministres provinciaux afin de discuter de la réforme du Sénat. Cette décision a été prise il y a plusieurs mois et ces entretiens devaient faire suite à la publication du rapport du comité mixte sur la réforme du Sénat. Par conséquent, ce voyage du ministre à bord d'un avion de l'État me semble non seulement justifié mais indispensable.